

En Bref

Bâtiments - Aménagements

UN LOCAL AÉRÉ, CLAIR ET SPACIEUX

Pour l'aménagement de l'espace pour les veaux dans des bâtiments existants, l'éleveur prévoira un volume de 8 à 10 m³ par veau, un renouvellement constant de l'air sans courant d'air, une isolation des parois et de la toiture contre la chaleur et un éclairage suffisant.

Les cases à veaux collectives respecteront les normes suivantes :

- 2 à 4 veaux par case,
- 1,8 m² de surface de vie par veau,
- des cases de forme carrée,
- des matériaux pour les parois qui ne rouillent pas et faciles à nettoyer et à désinfecter (acier inoxydable ou galvanisé, bois imputrescible non traité, plaques de PVC ou de polyéthylène...),
- élimination de toute sources de fer à nu,
- une protection des murs en torchis, pierre ou parpaings en les crépissant ou en les habillant.

AREA - PMBE

La construction et l'aménagement de bâtiments d'élevage ou de salle de tétée en veau sous la mère peuvent être financés dans le cadre de l'AREA-PMBE.

Pour tout renseignement : Contacter le pôle élevage de la chambre d'agriculture au 05.58.85.45.25

En Bref

Accompagnement

LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

ADELGA

Association d'éleveurs basée à Orthez qui intervient dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques et travaille avec 3 abatteurs.

En 2011, Adelga recense quelque 300 éleveurs (PA : 200, 40 : 100). Sur les 4.200 veaux produits, 3.500 étaient labellisés.

Adelga propose un accompagnement technique de l'étable à l'abattoir. « On est présent à l'abattoir pour réaliser un classement technique et exercer une pression positive pour défendre au mieux le veau de l'éleveur mais on ne fixe pas le prix » explique le technicien d'Adelga.

Contact : Tél : 05.59.67.11.20

LUR BERRI

120 à 130 éleveurs sont engagés dans cette production de veaux de lait.

Lur Berri apporte aussi un conseil technique. La commercialisation s'opère par le biais d'Arcadie Sud-Ouest (Lur berri dispose de 43 % de son capital).

Contact Groupement bovins : Tél. 05.59.38.72.01

EXPALLIANCE

L'aire d'intervention d'Expalliance s'étend sur 3 départements : Lot et Garonne, Gironde et Landes.

En 2011, la production atteindra 1.600 veaux sous la mère.

Expalliance dispose d'une cheville en propre à Bazas et d'un partenariat avec Bévimmo (Mont de Marsan).

Contact (siège à Montflanquin- 47) : Tél. 05.53.36.41.39

ÇA BOUGE DANS LES LANDES

Diversification

RECHERCHE ÉLEVEURS DE VEAUX SOUS LA MÈRE

À Castelnau-Tursan, le 25 novembre, l'association « Le veau sous la mère »* accueillait, sur l'exploitation de Stéphane DUPOUY, agriculteurs et jeunes en formation agricole susceptibles d'être intéressés par cette production sous Label rouge. Une centaine de nouveaux producteurs seraient les bienvenus pour répondre à la demande des abatteurs. Le marché absorberait sans difficulté 3 à 4.000 veaux sous la mère supplémentaires par an.



AIMER LES VACHES

« La condition première : il faut aimer les animaux », témoigne Stéphane DUPOUY.

« Il faut aimer être présent dans son élevage. En soi, pendant la tétée du matin et soir, le travail n'est pas pénible. Sauf quand un veau ne veut pas téter ou en cas de diarrhée... Mais, le plus souvent, il s'agit de surveiller que tout se passe bien ».

Francis ROUSSEAU, ingénieur spécialisé, liste les conditions pour réussir dans cette production :

- Maîtriser la reproduction,
- Maîtriser le dessaisonnement (de sorte à vendre les veaux en automne, hiver ou début de printemps, quand la demande est plus forte),
- Maîtriser les critères qualitatifs : couleur et conformation (entre blanc et rosé clair l'écart de prix peut être de 1,70 €).

« Grâce au label rouge, nous avons réussi à obtenir une plus-value sur les produits labellisés. En moyenne, actuellement, un veau standard est vendu 5,50 €/kg de carcasse. En Limousin, avec le Label, la moyenne des veaux sous la mère (VSLM) labellisés est de 8,50 € ».

Les éleveurs du secteur précisent toutefois que, dans le sud de la zone (dont les Landes), les prix varient plutôt entre 7 et 7,50 €.

MOINS D'INVESTISSEMENTS

Dans le réseau des fermes de référence Limousin-Aquitaine-Midi-Pyrénées, quatre systèmes ont été comparés : VSLM spécialisé / brouardards / Mixte brouardard-VSLM / naisseur-engraisseur. Conclusion : Le veau sous la mère est le système qui permet d'espérer un résultat courant de 25 à 35.000 € avec 50 ha, 50 mères et 1,5 unité de main d'œuvre. Pour un même résultat, dans les autres systèmes, il faudra plus de bêtes et plus de capital.

Les veaux sont nourris uniquement au lait. Cette filière est donc moins impactée par les variations de prix des aliments. Les rentrées de trésorerie sont relativement régulières puisque les veaux sont vendus à 4 mois ou 4 mois et demi.

LA FILIÈRE

Actuellement, 6.000 producteurs mettent sur le marché 90.000 veaux élevés au pis par an. Les 4.500 éleveurs engagés dans une organisation de producteurs (OP) produisent 70.000 veaux dont 50.000 labellisés (conformes au cahier des charges). Parmi ces derniers, seuls 30.000 sont labellisés. Les autres partent en filière classique et se retrouvent mélangés avec les veaux industriels. L'explication principale est que ces veaux arrivent sur le marché l'été, quand la demande est moins importante.

Les 1.500 producteurs indépendants vendent à des négociants, des bouchers-abatteurs ou en vente directe.

Adelga, Lur berri et Expalliance, présents à cette demi-journée, apportent aux éleveurs l'accompagnement technique. Adelga se distingue des deux autres qui sont des OP commerciales. Lur Berri et Expalliance mettent en place et commercialisent les VSLM. Adelga, OP non commerciale, propose un acheteur mais c'est l'éleveur qui décide (cf. brève ci-contre).

Pour accompagner les jeunes dans leurs premiers pas, l'association « Le veau sous la mère » crée des outils comme un guide (en ligne sur le site*) pour ceux qui se lancent et a monté un réseau d'une centaine de parrains (des éleveurs).

UN EXEMPLE D'INSTALLATION RÉCENTE

Stéphane DUPOUY s'est installé le 1er octobre 2009 sur l'exploitation familiale (orientée en brouardards). Sur les 64 ha de SAU, il cultive 36 ha de maïs grain, 5 ha de maïs ensilage, 23 ha de surfaces fourragères et 3,4 ha de céréales (orge en 2011). Le troupeau compte 32 mères Blondes et 5 Normandes. Outre le veau sous la mère, Stéphane gave 3.000 canards par an. Il travaille seul sur l'exploitation (+ aide de ses parents).

Le taux de renouvellement : 30 %. Intervalle vêlage/vêlage : 383 jours.

Depuis janvier 2011, il a vendu 23 veaux dont 17 mâles et 6 femelles à un poids carcasse moyen de 170,25 kg. Le prix moyen s'élève à 1.305 €/veau soit 7,68 €/kg de carcasse. Résultat qui s'explique par ce classement technique :

Couleur : 21 % de blanc, 60 % de rosé clair et 19 % de rosé,

Conformation : 34 % de E, 64 % de U+ Engraissement : 100 % de gras.

* www.veausouslamere.com